

CODE DE BONNES PRATIQUES N°5

Code de bonnes pratiques pour la représentation graphique des descriptions de forage et de piézomètre



Version 16/06/2017

5	Code de bonnes pratiques pour la représentation graphique des descriptions de forage et de piézomètre	3
5.1	Objectif.....	3
5.2	Données.....	3
5.2.1	Identification.....	3
5.2.2	Méthode de forage	4
5.2.3	Caractéristiques du sol.....	4
5.2.4	Mesures de terrain	5
5.2.5	Prélèvement.....	5
5.2.6	Piézomètre.....	5
5.2.7	Finition	6
5.3	Lignes directrices pour la représentation graphique	6

5 Code de bonnes pratiques pour la représentation graphique des descriptions de forage et de piézomètre

5.1 Objectif

Ce code de bonnes pratique est d'application à partir du **1^{er} juin 2013**.

La représentation graphique a pour but de rapporter de manière intelligible les données collectées au cours de l'exécution des forages et du placement de piézomètre.

5.2 Données

Les tableaux ci-dessous reprennent les données devant être collectées lors de la réalisation d'un forage et l'installation d'un piézomètre. **Ces données doivent être notées dans un rapport de terrain qui est tenu à la disposition de l'IBGE (le rapport de terrain doit être transmis à l'IBGE sur simple demande)**. La dernière colonne des tableaux indique si la donnée doit obligatoirement être reprise dans le log de forage qui sera annexé au rapport d'étude de sol. Une attention particulière doit être apportée à la mention des unités !

5.2.1 Identification

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Identification du terrain	Codification interne de l'expert en pollution du sol, nom caractéristique du terrain, adresse du terrain, ...	Code du projet: 1582002 Nom du projet: CvGPGV	Optionnelle
Expert	L'expert en pollution du sol sous le contrôle duquel les travaux ont été effectués	Expert	Obligatoire
Identification du forage	Code du forage ou du piézomètre en question	201	Obligatoire
Date	Date d'exécution	13/10/2012	Obligatoire
Opérateur	Nom du technicien	Jan Janssens	Optionnelle
Coordonnées XY	Les coordonnées XY sont toujours représentées en m Lambert	X (mLambert): 178000 Y (mLambert): =243000	Optionnelle(Rem. : à introduire dans le formulaire électronique)
Z Altitude	Z peut être mesurée par rapport au DNG (m-DNG) ou à un point de référence (m-réf)	Z= 23,0 m DNG	Optionnelle(Rem. : à introduire dans le formulaire électronique)

5.2.2 Méthode de forage

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Technique de forage utilisée	La technique de forage peut changer à mesure que progresse le forage, la technique de forage doit donc être précisée pour chaque horizon distinct	0-30cm: carottage 30-50cm: fouille 50-350cm: edelman 350-500cm: système de forage à percussion	Obligatoire
Diamètre de forage	Le diamètre de forage peut changer à mesure que progresse le forage. Si le diamètre de forage change en fonction de la profondeur, cela doit être mentionné pour chaque horizon distinct	0-350cm: 100 mm 350-500cm: 70 mm	Optionnelle
Tubage à l'avancement	La profondeur sur laquelle le tubage à l'avancement a été utilisé doit être mentionnée	0-60cm: Tubage à l'avancement	Obligatoire
Eau exogène utilisée	De l'eau exogène peut être mise en œuvre au cours du forage: lors de l'utilisation du système de forage à la soupape ou pour appliquer une contre-pression	5 litres	Optionnelle

 5.2.3 Caractéristiques du sol

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Type de surface	Les caractéristiques du terrain à la surface : béton, asphalte, herbe, gravier,...	béton	Optionnelle
Description lithologique (composants principaux, composants secondaires)	Par couche, la composition lithologique est décrite en mentionnant les composants principaux et secondaires et le gradient de présence	50-180cm: sable, très fin, faiblement limoneux	Obligatoire
Couleur	La couleur est décrite pour chaque horizon	50-180cm: gris-brun	Obligatoire
Particularités	Les particularités sont décrites pour chaque horizon : additions anthropiques et non-anthropiques	50-180 cm: remblais de briques	Obligatoire
Cohérence	La cohérence est décrite pour chaque horizon	50-180: fixe	Optionnelle
Perception passive d'odeur	Les odeurs perçues de manière passive sont décrites pour chaque horizon	50-180: faible odeur d'huile	Obligatoire

5.2.4 Mesures de terrain

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Niveau d'eau souterraine	Le niveau d'eau souterraine présumé est indiqué. Il doit apparaître clairement que le niveau d'eau souterraine concerné est celui évalué au cours du forage	320 cm-ns	Obligatoire
Rouge de Soudan	Le résultat d'un éventuel test au rouge de Soudan est donné pour chaque horizon	50-180cm-ns: pas de coloration	Obligatoire
Mesure PID	Le résultat d'une mesure éventuelle de PID est donné pour chaque horizon	50-180 cm-ns: 12 ppm	Obligatoire
Réaction huile/eau	Le résultat d'un éventuel test de réaction huile/eau est donné pour chaque horizon	50-150 cm-ns: faible réaction huile-eau	Obligatoire

5.2.5 Prélèvement

Pour chaque échantillon prélevé, on mentionne les données ci-dessous

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Identification de l'échantillon	L'identification de l'échantillon est donnée	1	Obligatoire
Intervalle	L'intervalle dans lequel l'échantillon est prélevé est spécifié	220-240 cm-ns	Obligatoire
Flaconnage	Le flacon contenant l'échantillon est mentionné : pot (PO), seau (SE), carottier (CA), liner (LI)	SE	Optionnelle

5.2.6 Piézomètre

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Hauteur du sommet du piézomètre		10 cm-ns	Optionnelle
Profondeur de la crépine		400-500 cm-ns	Obligatoire
Profondeur du tube aveugle		10-400 cm-ns	Obligatoire
Diamètre intérieur de la crépine		Diamètre intérieur 18 mm	Optionnelle
Diamètre intérieur du tube aveugle		Diamètre intérieur 28 mm	Optionnelle
Matériel du tube aveugle et de la crépine	Matériel utilisé : PVC, HDPE, Inox	HDPE	Optionnelle

Chaussette	Préciser si elle a été appliquée ou non	non	Optionnelle
Position des collerettes		250 cm-ns: collerette	Optionnelle
Profondeur du massif filtrant		350-500 cm-ns	Optionnelle
Caractéristiques du matériau filtrant	Prépack, vrac. Ces caractéristiques doivent être indiquées par horizon compte tenu du fait que différents matériaux peuvent être utilisés dans un même trou de forage.	350-400 cm-ns: sable filtrant 400-500 cm-ns: prépack	Optionnelle
Caractéristique du bouchon d'argile	prépack, granules, coulis (grout) type d'argile : bentonite, micolite	30-100 cm-ns: Granules d'argile 250-350 cm-mv: prépack	Optionnelle
Profondeur du bouchon d'argile		250-350 cm-ns	Obligatoire
Nettoyage du piézomètre	Cette information doit être indiquée par piézomètre, compte tenu du fait que plusieurs piézomètres peuvent être mis en place dans un seul trou de forage	12 litres	Optionnelle

5.2.7 Finition

Donnée	Explication	Exemple	A indiquer sur le log de forage ?
Remplissage de l'espace annulaire	Avec quel matériau l'espace annulaire est-il rempli : résidus de forage, sable drainant,	100-200 cm-ns: résidus de forage	Optionnelle
Finition à la surface	Réparation du revêtement de sol (béton, asphalte,...), pot de rue, couvercle, tête de puits, ...	couvercle inox 4mm	Optionnelle

5.3 Lignes directrices pour la représentation graphique

La représentation graphique se fait de préférence à l'aide d'un logiciel. La présentation est libre, pour autant que la description donne une représentation claire de l'information.